

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 65
Reçu en Préfecture le : 02/10/2024
ID Télétransmission : 033-213300635-20241001-138030-DE-1-1

**Séance du mardi 1 octobre
2024
D-2024/249**

Date de mise en ligne : 04/10/2024

certifié exact,

Aujourd'hui 1 octobre 2024, à 14h07,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

Monsieur Pierre HURMIC - Maire

Suspension de séance de 17H18 à 17H32

Etaient Présents :

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Madame Charlee DA TOS, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Madame Léa ANDRE, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Madame Catherine FABRE, Monsieur Fabien ROBERT, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Madame Myriam ECKERT présente jusqu'à 15H43

Excusés :

Madame Brigitte BLOCH, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Guillaume MARI, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Stéphane GOMOT, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Monsieur Nicolas PEREIRA, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

Egalité entre les femmes et les hommes. Soutien aux associations.

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Bordeaux a pour ambition d'être une ville solidaire, égalitaire et non sexiste. Cet engagement se traduit notamment par le soutien aux actions visant à renforcer l'égalité femmes-hommes et à lutter contre les violences sexistes et sexuelles sur le territoire bordelais.

Dans ce cadre, la Ville de Bordeaux a mis en place, en 2021, le programme « l'égalité c'est toute l'année » visant à déployer des campagnes de communication tout au long de l'année et valoriser des projets ponctuels ou actions de longue durée au fil de l'eau.

La politique de promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes se construit également en partenariat avec les autres élu.es et directions de la Ville dans une démarche intégrée de l'égalité. A ce titre, la Ville souhaite soutenir les projets des associations présentés ci-dessous, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine en septembre et de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité en novembre.

Les projets et montants alloués sont détaillés dans le tableau ci-dessous.

Structure	Objet	Montant
Projet présenté dans le cadre des Journées du matrimoine 2024		
Médusyne	Coordination d'un village matrimoine pendant le week-end, cour Mably et salle capitulaire Mably. Ce lieu ressource a notamment pour objectif de dynamiser et visibiliser le matrimoine avec des formes artistiques et culturelles plurielles : stands associatifs, balades pédestres sur le matrimoine, spectacle jeune public, expositions et concerts.	4 000 €
Projets présentés dans le cadre de la Quinzaine de l'égalité et de la diversité 2024		
Centre Accueil Consultations Information Sexualité - CACIS	Réalisation du projet « Une histoire comme une autre » : ateliers d'écriture avec un groupe de femmes suivies à la Maison d'Ella afin d'allier art et thérapie, puis restitution publique pour sensibiliser le grand public sur la question des violences faites aux femmes.	1 000 €
Cap Sciences	Organisation d'une « Journée de l'égalité », à visée pédagogique pour les scolaires et pour le tout public sur l'insertion professionnelle et les stéréotypes de genre liés aux métiers.	1 500 €
Libre Vue	Présentation de l'exposition photographique "Carton Rouge" de Catherine Cabrol sur les violences sexistes et sexuelles dans le sport. Organisation d'une rencontre avec des associations engagées contre les violences dans le sport.	1 500 €

Maison des femmes	Conférence-débat « La nourriture : un accès inégal et genré ? » avec Lauren Malka, autrice de « <i>Mangeuses. Histoire de celles qui dévorent, savourent ou se privent à l'excès</i> » autour de la question de l'accès et des pressions sociales subies par les femmes autour de l'alimentation.	500 €
TOTAL		8 500 €

En complément de certaines subventions, des aides indirectes (services et prestations matérielles, prêts de salles, de matériels, supports de communication ...) pourront être mises en œuvre pour la réalisation des actions des associations concernées. A titre d'information, pour l'année 2022, les organismes ci-dessous ont bénéficié de différentes aides en nature de la Ville de Bordeaux dont la valorisation s'est élevée à :

- Médusyne : 847 €
- CACIS : 150 €
- Cap Sciences : 20 721 €
- Maison des femmes : 520 €

Ces montants ne seront définitivement consolidés que dans le cadre de l'adoption du Compte Administratif 2024, au regard du périmètre réel des aides effectivement accordées pour l'exercice 2024 et de leur valorisation actualisée.

Toutes les dépenses détaillées ci-dessus sont déjà prévues au Budget de l'année 2024, Actions en faveur de l'égalité femmes hommes - Compte 65748 – Fonction 020 administration générale.

En conséquence, je vous demande, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- verser ces subventions à chaque association, comme indiqué au sein du présent rapport ;
- signer tous documents et conventions y afférents.

ADOPTE A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 1 octobre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

Madame Claudine BICHET